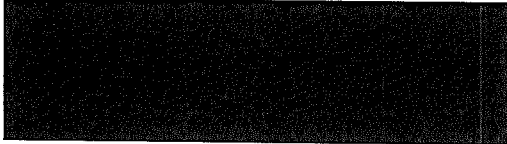




Channel : ARV-DEP-00730

Projet : Tous Projets

Date : 2017-05-12



Destinataire : Monsieur le Président de l'ASN

A l'attention du directeur de la DEP
15 rue Louis Lejeune
CS70013
92541 - MONTROUGE Cedex

Réponse requise :	NON		
Date de réponse demandée :	N/A		
Réponse au channel :	CODEP-DEP-2017-012190		

Description / Sujet : Contrôle de la fabrication des ESPN - Reprise des fabrications de forgeage des composants destinés à des installations nucléaires de base françaises au sein de Creusot Forge

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la reprise des opérations de forgeage au sein de Creusot Forge pour des composants à destination d'installations nucléaires de base françaises, vous nous avez adressé la lettre CODEP-DEP-2017-012190 en date du 12 avril 2017. Plusieurs demandes sont formulées dans cette lettre et vous trouverez ci-après nos éléments de réponse.

1. Plan d'amélioration de Creusot Forge : description et état d'avancement

Vous trouverez en pièce jointe le document CMHCQ 2017033 qui décrit toutes les actions mises en œuvre au sein d'AREVA NP Creusot Forge dans le cadre du plan d'amélioration, avec le degré de détail qui devrait vous permettre de statuer sur la pertinence des actions.

Quant au niveau d'avancement global du plan d'amélioration, celui est calculé par rapport à l'édition effective des livrables définis dans les feuilles de route de chaque action (voir document cité ci-dessus).

Avancement Global à date: 55%

Un autre chiffre permet d'appréhender l'avancement des actions par rapport aux jalons jugés indispensables à la reprise des fabrications.

Avancement Global à date : 77%

Il est également à noter qu'une réunion est prévue le 16 juin 2017 entre les directions respectives d'AREVA NP, d'EDF et NNB afin de statuer sur la reprise des fabrications chez Creusot Forge.

AREVA NP

Siège Social : Tour AREVA 1, place Jean Millier - 92400 Courbevoie - France
Phone : 33 (0)1 34 96 00 00 - fax : 33 (0)1 34 96 00 01

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL DE 400.000.100 EUR - 428 764 500 RCS NANTERRE - TVA FR 83 428 764 500

Page 1 of 2

FFP/ARV9004ASN-1A/Jr

2. Garantie de qualité des futures fabrications

Toutes les recommandations de l'audit indépendant mené en deux phases par Lloyd's Register Apave, toutes les observations identifiées lors de l'inspection MDEP de novembre/décembre 2016, toutes les recommandations formulées à l'occasion de la mission ministérielle Brechet et l'ensemble des causes d'occurrence et de non détection ont été prises en compte dans le plan d'amélioration.

La note CMHCQ2017039 jointe à ce courrier, récapitule toutes les recommandations/causes/observations émises dans le cadre des missions précédemment citées et identifie pour chacune d'elles, l'action ou les actions du plan d'amélioration mises en œuvre et qui permettent de répondre aux problématiques soulevées.

Nous vous confirmons que toutes les demandes de l'ASN formulées au cours des différentes inspections menées depuis début 2016 ont bien été prises en compte dans le plan d'amélioration.

3. Culture de qualité et de sûreté nucléaire

Un bilan des actions sur ce thème figure au paragraphe 8 du document cité précédemment.

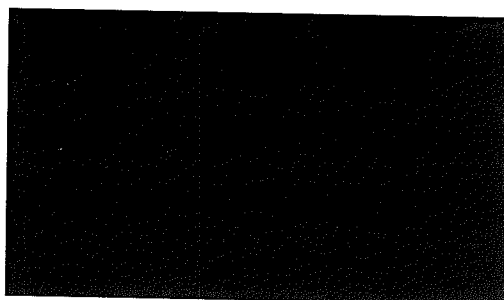
Toutes les actions déjà lancées sur ce sujet contribuent à l'évolution positive de la culture de qualité et de sûreté nucléaire au sein de Creusot Forge.

Le niveau d'appropriation de la culture de qualité et de sûreté nucléaire devrait encore être renforcé, avant la reprise des fabrications, suite à la programmation des formations et autres actions de sensibilisation avant la fin mai 2017.

4. Respect des exigences de qualification technique

Ce point est en cours d'instruction au sein d'AREVA NP et nous nous engageons à vous fournir tous les éléments pour fin mai 2017.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.



Copie: EDF CEIDRE

Pièces jointes:

- CMHCQ 2017033rév C : présentation du plan d'amélioration
- CMHCQ 2017039rév C : synthèse de l'analyse et de l'intégration dans le plan d'intégration dans le plan d'amélioration des recommandations émises par les autorités de sûreté et organismes indépendants suite à leurs inspections et analyses de causes